

Plan d'intervention pour la lutte au myriophylle à épis au lac Carré – 2025-2027

Stratégie 1 : Sensibiliser et mobiliser les usagers du lac Carré, les résidents du bassin versant ainsi que les propriétaires riverains.

ACTIONS

1.1 Faire la promotion de l'utilisation des 2 stations de lavage disponibles.

- | | |
|-------|---|
| 1.1.1 | Publier des capsules d'information (Infaustin, sites internet, médias sociaux et afficheur numérique). |
| 1.1.2 | Informar l'association de lac (ARPEC) et le regroupement des associations de lac (RAL) des publications réalisées et les sensibiliser à relayer l'information. |
| 1.1.3 | S'assurer que les sauveteurs de la plage municipale à sensibilisent les usagers de la plage au lavage des embarcations à l'arrivée et à la sortie des embarcations afin que les embarcations mises à l'eau à la plage soient lavées avant la mise à l'eau ainsi qu'à la sortie. |
| 1.1.4 | Sensibiliser les jeunes du camp de jour à agir à titre d' <i>Ambassadeurs Verts</i> , à la plage municipale. |
| 1.1.5 | Maintenir un affichage en bon état à la plage municipale et au belvédère sur le lac (ici on lave nos embarcations, attention lac contaminé, étapes pour laver les embarcations). |
| 1.1.6 | Assurer la conformité de l'affichage des résidences de tourisme riveraines. <i>(Conditionnel à l'adoption de la proposition de modification réglementaire)</i> |

1.2 Diffuser et vulgariser de l'information sur les bonnes pratiques à adopter pour la lutte au myriophylle à épis.

- | | |
|-------|--|
| 1.2.1 | Créer et publier des capsules d'information (Infaustin, sites internet, médias sociaux et afficheur numérique). |
| 1.2.2 | Informar l'association de lac (ARPEC) et le regroupement des associations de lac (RAL) des publications réalisées et les sensibiliser à relayer l'information. |
| 1.2.3 | Appuyer les initiatives de sensibilisation de l'ARPEC, dans la mesure du possible, suivant la réception de demandes adressées. |
| 1.2.4 | Assurer la conformité de l'affichage des résidences de tourisme riveraines. <i>(Conditionnel à l'adoption de la proposition de modification réglementaire)</i> |

Principaux indicateurs de réussite pour cette stratégie

- Rétroaction reçue des citoyens et des sauveteurs à la plage.
- Accroissement annuel du nombre d'inscriptions aux stations de lavage.

Plan d'intervention pour la lutte au myriophylle à épis au lac Carré – 2025-2027

Stratégie 2 : S'attaquer aux facteurs favorisant la croissance du myriophylle à épis (sédiments et conductivité)

ACTIONS

2.1 Promouvoir une saine gestion des eaux de ruissèlement dans le bassin versant du lac.

2.1.1	Créer un jardin de pluie de démonstration sur un terrain municipal situé dans le bassin versant du lac Carré et publiciser l'initiative.
2.1.2	Créer et publier des capsules d'information (Infautin, sites internet, médias sociaux et afficheur numérique).
2.1.3	Informar l'association de lac (ARPEC) et le regroupement des associations de lac (RAL) des publications réalisées et les sensibiliser à relayer l'information.
2.1.4	Sensibiliser les citoyens à la saine gestion des eaux de ruissèlement lors des événements liés à l'environnement (ex. distribution d'arbres, brunch des lacs, fête des citoyens, conférences).
2.1.5	Identifier les sites où le ruissèlement direct vers le lac est le plus problématique lors des fortes pluies et adresser un suivi aux propriétaires en regard de l'application de l'article 89 du Règlement de zonage 194-2011 en regard de la gestion des eaux de ruissèlement et de l'érosion.

2.2 Planifier et assurer une saine gestion des sédiments lessivés par le réseau routier municipal dans le bassin versant du lac Carré.

2.2.1	Mettre à jour l'inventaire des bassins de sédimentation du réseau routier dans le bassin versant du lac Carré.
2.2.2	Mettre à jour la planification d'entretien des bassins de sédimentation du réseau routier dans le bassin versant du lac Carré et en assurer le suivi.
2.2.3	Créer de nouveaux bassins de sédimentation au besoin.
2.2.4	Mettre en place des mesures de suivis de la conductivité pour évaluer l'impact des sels de déglçage hivernaux sur la concentration de conductivité du lac.
2.2.5	Élaborer et mettre en œuvre des actions afin de réduire le ruissèlement vers le lac des sels de déglçage et des abrasifs durant la saison hivernale.
2.2.6	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie afin que le MTMD adapte la portion de la rue Principale qui longe le lac afin d'améliorer le ruissèlement et le captage des sédiments en amont du lac.

Principaux indicateurs de réussite pour cette stratégie

- Augmentation de la transparence moyenne des eaux du lac.
- Réduction de la concentration de la conductivité dans l'eau de surface du lac.

Plan d'intervention pour la lutte au myriophylle à épis au lac Carré – 2025-2027

Stratégie 3 : Lutter activement contre la propagation du myriophylle autour du lac

ACTIONS

3.1 Éviter la fragmentation du myriophylle à épis.

- | | |
|-------|--|
| 3.1.1 | Maintenir l'identification des zones denses de myriophylle à épis à l'aide de bouées pour éviter la circulation des embarcations dans ces zones. |
| 3.1.2 | Procéder annuellement, au printemps et à l'automne, à l'installation et au retrait des bouées et veiller à leur entretien au besoin. |
| 3.1.3 | Publier des capsules d'information (Infaustin, sites internet, médias sociaux et afficheur numérique). |
| 3.1.4 | Informar l'association de lac (ARPEC) et le regroupement des associations de lac (RAL) des publications réalisées et les sensibiliser à relayer l'information. |

3.2 Sensibiliser les riverains aux techniques d'arrachage manuelles et à la collecte des fragments végétaux flottant à la surface.

- | | |
|-------|--|
| 3.2.1 | Créer et publier des capsules d'information (Infaustin, sites internet, médias sociaux et afficheur numérique). |
| 3.2.2 | Informar l'association de lac (ARPEC) et le regroupement des associations de lac (RAL) des publications réalisées et les sensibiliser à relayer l'information. |
| 3.2.3 | Sensibiliser les sauveteurs de la plage municipale aux bonnes techniques d'arrachage et de collecte des fragments. Mise en place d'un lieu pour le dépôt des fragments flottants recueillis par les utilisateurs de la plage municipale et en prévoir l'entretien. |

Principal indicateur de réussite pour cette stratégie

- La taille des herbiers principaux (secteurs entourés de bouées) de myriophylle à épis n'a pas progressé;

Plan d'intervention pour la lutte au myriophylle à épis au lac Carré – 2025-2027

Stratégie 4 : Suivant la volonté du conseil municipal, évaluer les techniques d'éradication potentielles.	
ACTIONS	
4.1 Technique d'arrachage.	
4.1.1	Évaluer les besoins d'arrachage (superficies, localisation, densité relative des herbiers visés).
4.1.2	Obtenir une soumission de plongeurs pour réaliser les travaux d'arrachage ciblés.
4.1.3	Évaluer les possibilités de financement (ex. taxe locale, subvention, etc.).
4.2 Technique de bâchage.	
4.2.1	Évaluer les besoins de bâchage (superficies, localisation, densité relative des herbiers visés).
4.2.2	Obtenir une soumission de firme spécialisée en bâchage de myriophylle à épis.
4.2.3	Évaluer les possibilités de financement (ex. taxe locale, subvention, ARPEC, dons, etc.).
Principal indicateur de réussite pour cette stratégie : • Si réalisation de travaux, évaluation de la densité relative des herbiers traités comparativement à leur densité initiale.	